

COMPTE RENDU CSE du 31 octobre 2023



PLAN DE CHARGE :



	Novembre	Décembre	Janvier
Rafale	34100	34100	33900
Falcon	38200	40100	36600
UPC Rafale	19100	18400	18800
UPC Falcon	4900	4900	5200
UPC Divers	7100	7100	6300
Total	103400	104600	100800

Répartition de la charge :

- 54% Rafale
- 39% Falcon
- 7% Divers

POTENTIEL USINE :

Spé Fab Dassault → 444 personnes soit 58 200 heures

Il y a 231 équipiers et 1438 heures supplémentaires ont été effectuées au mois de septembre.

Intérim : 126 Spé Fab, 22 Contrôle, 13 Non Spécifique → 161 personnes

ST in-situ : 175 Spé Fab, 82 Spé Tech, 13 Contrôle, 24 Non Spécifique, 15 Etudes → 309 personnes.

SUPPLY CHAIN :

Le nombre de manquants baisse mais les délais s'allongent pour les éléments restants.

Mr Plagnol s'est engagé à rétablir la situation avant la fin de l'année 2024.

Pour la CGT, les mesures mises en œuvre par DGOI qui n'ont pas marché hier risquent de ne pas fonctionner demain.

MUTUELLE:

Les groupes d'emploi E9 et E10 cotiseront à IPECA. Un courrier informera les salariés concernés puis la bascule se fera automatiquement dans le courant du mois de décembre.

HALL 3 :

Il manque des tapis « mousse rouge » pour la protection des genoux. Un réappro est en cours.

PETIT OUTILLAGE :

Le manque de petit outillage est dû au personnel supplémentaire et à un manque d'anticipation sur l'appro de certains matériels, à cela s'ajoute la sous-traitance qui est censée avoir son propre matériel mais qui se fournit en forêts, fraises, alésoirs.. dans nos magasins. Afin d'avoir un suivi plus rigoureux, les besoins en petit outillage devront être remontés via les tableaux de suivi QR. Ils seront ainsi tracés et cela permettra à vos élus d'assurer le suivi de ces demandes dans le temps et de relancer uniquement les sujets qui traînent.

SOBRIETE ENERGETIQUE :

- Depuis Avril dernier, le ratio consommation d'énergie/heures travaillées a baissé de 10%.

- Des panneaux photovoltaïques vont être installés sur la toiture du parking, des robinets thermostatiques vont être ajoutés sur les chauffages...

- Des capteurs de consommation vont être déployés par secteur afin de détecter les éventuels dysfonctionnements.

BILAN RECRUTEMENT :

A ce jour, en 2023, il y a eu 67 recrutements : 45 CDI et 22 CDD.

IDEES+ :

Le temps moyen de traitement est de 330 jours en 2023 (120 jours en 2021, 500 jours en 2022). La direction va faire le nécessaire pour écourter ces délais.

RESTAURANT D'ENTREPRISE :

Les bornes de recharge des cartes de crédit devraient être opérationnelles pour la fin du mois de Novembre.

SMIC à
15 €/h

Semaine
de 32 h

Retraite
à 60 ans



POINTEUSE ET ECRÊTAGE :

Selon le code du travail, la loi impose aux entreprises 4 obligations principales dont une obligation de fiabilité qui se résume ainsi :

- ✚ Le système doit être fiable et infalsifiable, il doit enregistrer automatiquement les données.
- ✚ L'écrtage est par ailleurs interdit !
- ✚ L'obligation de justifier les horaires de travail des salariés est exigée pour prévenir les éventuels contrôles par l'inspection du travail ou de l'URSSAF.
- ✚ Tout employeur doit être en mesure de justifier qu'il respecte bien les durées maximales du travail.

A plusieurs reprises et depuis 2021, nous avons demandé à Mr Bon de respecter cette règle mais notre RH refuse catégoriquement. Faire la sourde oreille sur un sujet aussi sensible et important n'est vraiment pas à la hauteur d'un « dialogue social de qualité » pourtant si souvent prôné par notre bon RH.

Nous sommes loin du compte et les salariés concernés jugeront de la considération qui leur est portée.

PARKINGS :

Certains matins, un agent de sécurité est positionné à l'entrée des parkings silo pour s'assurer que tout le monde badge. Le dossier pour l'agrandissement du parking Costes va être examiné par les élus de la CAPB ainsi que la demande de la DL pour un agrandissement de 60 places supplémentaires autour de la villa Jeanne.

La CGT a demandé l'installation d'un abri pour les 2 roues motorisé au niveau de la Villa Jeanne. La direction a approuvée cette demande. Il n'y a plus de places de covoiturage au niveau des PKS.

MINIBUS :

Les lignes de bus les moins fréquentées vont être remplacées par des navettes 9 places thermiques (et électriques dans un second temps car le délai est très important pour ce type de véhicule), les sous-traitants et intérimaires ne pourront pas les emprunter, seuls les « DASSAULT » seront autorisés, il faudra pour cela s'inscrire au préalable. La CGT n'est pas d'accord avec cette différence de traitement.

Le gain d'argent que la DL va obtenir en remplaçant les lignes de bus les moins fréquentées va permettre de mettre à disposition des navettes pour les équipiers qui le souhaitent.

ATTENTION la prime de transport va disparaître pour les utilisateurs de navettes !!!!

Avec une trésorerie à plus de 7 milliards d'euros et un nombre de salariés en forte augmentation, la CGT ne comprend pas pourquoi DASSAULT n'augmente pas son enveloppe TRANSPORT et « fasse les fonds de tiroirs ».

BUDGET CSE :

Les 3 Organisations syndicales de l'établissement ont présenté leurs budgets 2024, celui de la CGT a obtenu la majorité avec 9 voix CGT.

C'est une grande première depuis 47 ans et c'est grâce aux résultats des votes des dernières élections professionnelles. La majorité des salariés nous ont fait confiance. La CGT a prouvé depuis des années qu'elle est LE syndicat qui défend les revendications salariales (conditions de travail, rémunérations etc...) elle saura aussi vous montrer qu'elle sait très bien gérer les ASC (Activités Sociales et Culturelles) en y apportant certaines nouveautés (un tract vous sera distribué prochainement).

CLASSIFICATION :

Le moins que l'on puisse dire c'est que notre RH a expédié le sujet en 3 minutes, nous renvoyant à ce qui se négocie à Saint Cloud.

Pour la CGT le service RH de notre établissement a une grande part de responsabilité dans la détermination du niveau des emplois et dans la cotation appliquée aux salariés. De plus, le service RH est en retard sur le traitement des réclamations dans notre établissement n'ayant traité que 20 des 40 réclamations déposées.

Que la DL ne s'y trompe pas, le nombre de réclamations ne reflète pas l'état d'esprit des salariés.

Toujours rien sur la nouvelle grille salariale Dassault qui sera dévoilée au début de l'année 2024 pendant les réunions NAO (dixit la DG).

Il y a quelque chose d'inquiétant à voir la Direction Générale repousser à 2024 cette annonce.

Notre Directeur nous a ensuite annoncé que le site de BZ allait procéder à l'embauche de 30 ajusteurs dont beaucoup travaillent déjà au sein de notre établissement. Ces embauches correspondent à l'année en cours et seront suivies par d'autres en 2024.

La CGT se félicite que notre site renoue avec une véritable politique d'embauche, il faut continuer sur la lancée dans les prochaines années, c'est le moyen le plus sûr de tenir notre planning de production en assurant la qualité et les délais.